

# Le

Mensuel  
d'informations  
locales  
et municipales  
de Domont

# Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : [www.domont.fr](http://www.domont.fr) et sur la page : Ville de Domont

N° 260 - septembre 2020

## SOMMAIRE

➤ **Actualités**  
Pour une ville  
plus verte



Pages 4-5

➤ **Culture**  
Votre cinéma  
prend soin de vous



Page 8

➤ **Retour sur...**  
Le forum  
des associations



Page 11



## Une rentrée



## inédite



Page 2

TEMPS FORTS

Samedi 19 septembre - De 14 h à 16 h 30  
**Dédicace**

La médiathèque organise une séance de dédicace avec Albius, auteur valdoisien, pour son premier roman *Hiatus amoureux*. Ses écrits abordent des sujets divers tels que les relations humaines, la sexualité ou la spiritualité.

Les personnages, qu'ils soient sages ou non, attendent le lecteur qui sera transporté au travers d'un ouvrage sensible, contrasté, douloureux et lucide.

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry  
66 avenue Jean Jaurès  
Renseignements : 01 74 04 22 10



Samedi 26 septembre - De 10h à 17h  
**Vente de livres**

La médiathèque organise sa traditionnelle vente d'ouvrages d'occasion. Ce sera le moment pour les amateurs de lecture de faire de bonnes affaires. Et en donnant une seconde vie à ces livres, la médiathèque pourra faire de la place dans ses rayons pour proposer de nouvelles références et rester à la page !

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry  
66 avenue Jean Jaurès  
Renseignements : 01 74 04 22 10





Scolaire

## L'heure de la rentrée pour les 1 833 écoliers de Domont

**Les élèves de maternelle et d'élémentaire ont retrouvé le chemin de l'école le 1<sup>er</sup> septembre. Un début d'année marqué par des effectifs stables et une vigilance renouvelée face à la crise du coronavirus.**

Une deuxième rentrée en quelques mois. Après une fin d'année scolaire perturbée par la crise de la Covid-19 et un retour en cours en juin, les 1 833 élèves des 8 écoles de la commune viennent de retrouver leurs camarades. Des effectifs relativement stables par rapport à septembre 2019, où 1 822 petits domontois avaient franchi la porte des établissements. La commune n'a enregistré ni ouverture, ni fermeture de nouvelle classe, les seuils n'étant pas atteints. En revanche, davantage de mouvements sont à signaler chez les enseignants, avec l'arrivée de plusieurs nouveaux visages dans les différentes écoles. Parmi eux, une nouvelle directrice à Louis Pasteur, Madame Portais, qui vient remplacer Madame Allix, fraîchement retraitée.

### Une année scolaire riche en projets

Heureusement, malgré la crise sanitaire, les équipes pédagogiques sont toujours aussi dynamiques et enthousiastes pour proposer des projets originaux à leurs élèves. Plusieurs dossiers sont déjà à l'étude, comme

la poursuite du projet de découverte de l'Opéra, porté par une enseignante de l'école Gabriel Péri. Deux classes de CM2 doivent également partir en voyage scolaire, l'une au Puy du Fou et l'autre en Normandie. Crise sanitaire (et confinement) oblige, certaines classes n'avaient pas pu partir en voyage lors de l'année scolaire écoulée.

### La vigilance sanitaire toujours de mise

L'année scolaire a débuté comme s'était achevée la précédente, dans le plus grand respect des gestes barrières et des consignes sanitaires liées à la crise du coronavirus. Les enfants n'ont pas vraiment été dépayés par le dispositif mis en place dans les établissements pour assurer leur sécurité et celle des personnels. Et pour cause, ils avaient déjà eu l'occasion de se familiariser avec les nouvelles règles en vigueur en juin dernier. Cheminement limitant les contacts, présence de signalétiques relatives aux gestes barrières, marquages au sol assurant la distanciation physique, nettoyage des écoles avec des produits virucides...

## LE MOT DU MAIRE FRÉDÉRIC BOURDIN



« La rentrée scolaire a été comme chaque année un moment mêlant joie et parfois quelques pleurs. Étonnamment moins de larmes que les années précédentes. Ce qui ressortait dans l'ensemble : les enfants étaient heureux de revenir à l'école après cette période qui les a empêchés de finir la précédente année scolaire normalement. J'ai pu faire le tour de nos 4 groupes scolaires en compagnie de Françoise Muller, Christian Gay-Peiller, du service scolaire et des services techniques. La crise sanitaire n'a pas entamé l'enthousiasme des équipes pédagogiques qui sauront faire face aux difficultés dans l'intérêt de nos enfants. Je tiens à remercier les services de la Ville qui sont toujours mobilisés non seulement avant la rentrée mais aussi tout au long de l'année (Enfance, Animation, Restauration, Techniques, Police municipale...). Grâce à nos équipes, la rentrée s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Je souhaite à tous les élèves une bonne année scolaire. »

Autant de mesures engagées dans le cadre du protocole sanitaire imposé aux Villes par l'État. Le service scolaire, aux côtés de Françoise Muller, Maire-Adjoint déléguée à l'Enfance, à la petite enfance, à la restauration et à la jeunesse, est resté tout l'été à l'écoute des dernières instructions gouvernementales. Objectif, travailler avec les équipes de direction des 8 écoles afin de recevoir les élèves dans les meilleures conditions. Un document reprenant les gestes à adopter a été distribué à tous les élèves à l'occasion de la rentrée.

## LES EFFECTIFS DES ÉCOLES

### → En maternelle

- Louis Pasteur : 197 élèves
- Jean Moulin : 158 élèves
- Anne Frank : 156 élèves
- Jean Piaget : 153 élèves

### → En élémentaire

- Pierre Brossolette : 323 élèves
- Jean Moulin : 331 élèves
- Charles de Gaulle : 273 élèves
- Gabriel Péri : 242 élèves

## DISTRIBUTION DE MASQUES POUR LES COLLÉGIENS ET LES LYCÉENS

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, le Gouvernement impose le port du masque aux élèves et aux personnels des collèges et lycées.

Judi 27 août, le Maire Frédéric Bourdin s'est rendu au collège de Domont aux côtés de Françoise Muller, Maire-Adjoint déléguée à la Jeunesse, et de Phan Maly Nanthavong, Conseillère municipale, afin de remettre au Principal Marc Murgia environ 850 masques destinés aux collégiens de la commune.

Un second don de 1 500 masques a également été organisé le jour de la rentrée, cette fois pour les lycéens, avec leur proviseur Joseph Amoyal. En attendant la livraison de masques de la part du Département et de la Région, les élèves des deux établissements ont ainsi eu la certitude de pouvoir respecter les consignes sanitaires dès le premier jour de la rentrée.



## UNE BELLE ET HEUREUSE RETRAITE

Le 26 juin, la Ville organisait un pot de l'amitié pour célébrer le départ en retraite de trois de ses enseignants.

Un moment convivial qui a permis de mettre à l'honneur Madame Jouan, enseignante à l'école Jean Moulin élémentaire, qui a passé 11 années à Domont, Madame Allix, directrice de l'école Louis Pasteur, après 20 ans dans la commune, et Monsieur Lemaitre, enseignant à l'école Gabriel Péri, resté 23 années. Lors de cette cérémonie, Françoise Muller, Maire-Adjoint déléguée à l'Enfance et Serge Bierre, 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint, ont salué et remercié les enseignants pour leur investissement au service des enfants de la ville au fil des années.

Un merci sincère pour l'engagement sans faille et le professionnalisme dont ils ont fait preuve. La Ville de Domont leur souhaite une merveilleuse retraite et une heureuse nouvelle vie !



## Révision générale du Plan Local d'Urbanisme

# Un objectif clair : préserver l'identité résidentielle et l'environnement naturel de Domont

La première étape de la procédure de Révision Générale du PLU sera franchie à l'automne avec la présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable qui formalise les intentions de la Ville à l'horizon 2030. Parmi les grands objectifs fixés par la municipalité : protéger définitivement la plaine agricole des Cercelets de toute urbanisation et adapter les règles de construction et d'aménagement sur l'ensemble du territoire, afin de préserver l'identité domontoise.



C'est en 2006 que le premier Plan Local d'Urbanisme de Domont est entré en vigueur, en remplacement de l'ancien Plan d'Occupation des Sols. Après de nombreuses modifications et adaptations ponctuelles et plus de dix années de mise en application et d'évolutions réglementaires, une révision générale s'imposait. En juin 2018, le Conseil municipal a officiellement engagé le lancement de cette procédure complexe, nécessitant une remise à plat complète de l'ensemble des documents qui constituent le PLU, et tout particulièrement le règlement d'urbanisme qui concerne directement l'ensemble des Domontois.

### Où en sommes-nous dans la procédure ?

Première étape franchie. En début d'été dernier, le cabinet d'urbanisme chargé d'accompagner les services de la Ville dans cette révision a présenté son rapport diagnostic de la situation actuelle à la Commission de l'Urbanisme. Un passage obligé qui a notamment permis de faire le point sur un aspect central en matière d'urbanisme : le pourcentage de logements sociaux. Actuellement, la commune en compte 21,3 %. Il manque théoriquement 360 logements pour atteindre le seuil de 25 % fixé par la Loi.

### Prochaine étape : le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Ce document, en cours d'élaboration, sera examiné par le Conseil municipal au mois de novembre. Le PADD vise à présenter les objectifs de la Ville en matière d'urbanisme. Une priorité claire : éviter l'étalement urbain et protéger les espaces naturels existants. Mais également mieux encadrer la construction de logements dans les différents quartiers de Domont. « On a beaucoup construit ces dernières années pour atteindre les objectifs fixés par l'État, il faut désormais donner un tour de vis et mieux protéger notre identité résidentielle », rappelle clairement le Maire, Frédéric Bourdin.



## METTRE LA PLAINE DES CERCELETS HORS DE PORTÉE DE L'URBANISATION

Promise à l'urbanisation au début des années 90 - la municipalité de l'époque voulait y réaliser un immense centre commercial - la Plaine des Cercelets aura finalement échappé aux bulldozers. Et pourtant, de 1994 à 2014, le Schéma Directeur d'Urbanisme d'Île-de-France avait maintenu ces espaces en Zone à Urbaniser, véritable épée de Damoclès qui pouvait à tout moment sceller le sort de ces dizaines d'hectares de terrains agricoles.

Aujourd'hui, les protections de la Plaine des Cercelets restent fragiles. Le nouveau Plan Local d'Urbanisme classera définitivement ces terrains en Zone Agricole, comme le permet désormais le Schéma Directeur d'Île-de-France. Ce dossier sensible, datant de plus de 30 ans, trouvera ainsi son issue la plus favorable.

### QUESTIONS À...

## SERGE BIERRE

### PREMIER MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ À L'URBANISME



**Vous venez de prendre vos fonctions avec un lourd dossier : la révision du PLU ?**

C'est exact. Cette mission revêt un caractère très technique, mais je l'aborde avec une vision très claire des objectifs que nous visons. Il faut désormais renforcer la protection de Domont face à la prolifération des projets immobiliers qui sont proposés par les promoteurs. Certains prennent aujourd'hui trop de libertés en ne respectant pas les règles d'urbanisme. Face aux effets pervers de la densification urbaine que l'on nous impose, un nouveau PLU va nous permettre de reprendre la main. Ainsi nous pourrions mieux maîtriser le développement de la ville en préservant l'écrin naturel qui nous entoure. Nous vivons dans une ville agréable et harmonieuse, protégeons-la.

**Cela signifie un coup d'arrêt aux constructions nouvelles ?**

Pas un coup d'arrêt, mais une volonté de ralentir le rythme et de tendre plus fortement vers la qualité. Nous dépassons actuellement 21 % de logements sociaux pour une obligation fixée par la loi à 25 %. Nous ne sommes pas loin du but et, ces dernières années, la Ville a largement contribué à la construction de logements. Le nouveau PLU doit nous permettre de protéger le patrimoine public et privé qui fait le charme de la ville. D'accord pour construire ce qui reste à construire, mais à condition de pouvoir contrôler le foncier, le rythme de construction, la densité et l'architecture.

**Ce sont des objectifs généraux, mais qu'en est-il des initiatives privées pour agrandir, construire, améliorer l'habitat existant ?**

Sur ce plan, soyons très clairs : il y a des dérives à corriger. Trop de permis de construire ou de déclarations de travaux non respectés, trop de modifications non déclarées, bref, trop d'incivilités appliquées à l'urbanisme. Le message est clair : à Domont, on ne fait pas ce que l'on veut, mais ce qui est réglementaire. Le PLU va modifier le règlement d'urbanisme et le zonage. Dans le même temps, la Ville se dotera des moyens humains de contrôle nécessaires pour faire respecter les règles. Certains se disent, pas vu pas pris. Nous allons en finir avec ces comportements. Ils suscitent en effet un sentiment d'injustice chez les habitants qui respectent les règles. Ce n'est pas une volonté de sanction, mais une gestion responsable pour le bien-être de tous les Domontois.

**Il s'agit là de décisions importantes qui concernent pratiquement tous les Domontois et l'avenir même de la commune. Vous prévoyez une concertation ?**

La révision du PLU ne peut se faire que dans une totale transparence. C'est la loi. Tous les Domontois qui le souhaitent pourront prendre connaissance des modifications qui seront apportées aux règles actuelles. Ils pourront donner leur avis, contester ces modifications ou les approuver, suggérer des améliorations. La concertation avec les habitants, avec les communes voisines et avec les services de l'État, est totalement intégrée à la procédure. Le site internet de la Ville propose une rubrique dédiée à la révision du PLU où tout est regroupé : documents, cartes, dates des réunions publiques... Un registre spécial PLU est également à disposition de chacun en mairie, il ne faut surtout pas hésiter à en faire usage.



Donnez votre avis. Un registre spécial PLU est à la disposition du public en mairie. Vous pouvez y consigner vos remarques et suggestions qui seront intégrées à la procédure de révision, en attendant les prochaines étapes de la concertation prévue dans le courant du premier semestre 2021.

## Le conseil sécurité... COVID-19 : comment se protéger

La COVID-19 circule toujours et il est important d'appliquer encore les gestes barrières (lavage régulier des mains, distanciation physique...). Afin d'enrayer la propagation du virus, de nouvelles mesures gouvernementales ont été déployées.

### Le port du masque

Au vu de la circulation active du virus et dans un souci constant de réduire le risque de contamination, le port du masque est devenu obligatoire dans plusieurs lieux pour toutes les personnes de 11 ans et plus :

- Depuis le 11 mai dans les transports en commun, les taxis et les voitures de transport avec chauffeur (VTC).
- Depuis le 20 juillet, dans les magasins et les lieux publics clos.
- Depuis le 24 août, dans l'ensemble des marchés du Val-d'Oise, couverts ou non.
- Depuis le 25 août, au cinéma et au théâtre pendant toute la durée de la représentation.
- Depuis le 31 août, dans toutes les gares et

à leurs abords, dans un périmètre de 200 mètres autour de leurs entrées et sorties.

- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, aux abords des établissements d'enseignement, dans un périmètre de 200 mètres autour de leurs entrées et sorties.
- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre dans les écoles, pour tous les professeurs et personnels et pour tous les élèves de la sixième à la terminale, à l'intérieur et dans la cour de récréation.
- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre au travail, dans tous les espaces clos et partagés. Cette mesure exclut les bureaux individuels.

**Le non-respect du port du masque constitue une contravention de 4<sup>e</sup> classe, soit 135 € d'amende.**

### Les tests de dépistage

Même sans symptômes, vous pouvez vous faire dépister. Quelle différence entre les deux tests proposés ?

- Les tests virologiques (RT-PCR) sont réalisés dans le nez. Ils permettent de

déterminer si une personne est porteuse du virus au moment du test grâce à un prélèvement par voie nasale ou salivaire. Le résultat est généralement disponible dans les 24 heures. Depuis le 24 juillet, ils peuvent être réalisés sans ordonnance et sont intégralement remboursés par l'Assurance maladie. Retrouvez tous les lieux de dépistage en Île-de-France sur le site internet de la Région : [www.iledefrance.ars.sante.fr](http://www.iledefrance.ars.sante.fr)

- Les tests sérologiques sont réalisés dans le sang. Ils permettent de rechercher si une personne a développé une réaction immunitaire après avoir été en contact avec le virus. Ces tests détectent la présence d'anticorps au moyen d'une prise de sang. Les tests sérologiques fiables figurent sur une liste en ligne sur le site du Ministère des solidarités et de la santé et sont remboursés par la sécurité sociale lorsqu'ils entrent dans le cadre des indications définies par la Haute Autorité de Santé.



### L'application mobile StopCovid

Téléchargeable depuis le 2 juin, l'application StopCovid est destinée à informer les citoyens ayant été à proximité de porteurs de la COVID-19, et à casser la chaîne de transmission du virus. Fondée sur le volontariat, StopCovid permet d'être informé par une notification si on vient de croiser un porteur du virus ou de signaler qu'on est porteur. L'application ne demande aucune donnée personnelle. Elle a d'ailleurs été validée par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Pour toute question sur la COVID-19 :  
Tél. : 0 800 130 000 (appel gratuit)  
[www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

## Des actions en faveur d'une ville plus verte

Économiser l'énergie, gérer les espaces verts de manière plus écologique, mais aussi inculquer les bons comportements : la ville durable se construit au quotidien, en additionnant un ensemble de bonnes pratiques. Tour d'horizon d'actions mises en place par la mairie pour défendre un cadre de vie équilibré et s'engager dans une transition écologique désormais nécessaire.



### PRENDRE LA ROUTE DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Des économies d'énergie très significatives, aucun rejet de gaz nocifs dans l'atmosphère : chacun connaît les avantages des nouvelles générations de véhicules électriques. Depuis l'année dernière, la flotte électrique de la Ville a été portée à trois véhicules : deux Kangoo et une Zoé. Un premier pas dans l'équipement progressif des services, avec un principe simple : passer à l'électrique lors du remplacement des véhicules en fin de vie, en choisissant des modèles éprouvés offrant une autonomie compatible avec leur niveau d'usage.

Ces trois voitures équipent la mairie principale, les services techniques et la Maison de la Petite Enfance. Ce dernier lieu a profité de ses travaux en 2019 pour intégrer la première borne de recharge de la commune. Deux nouvelles bornes ont pris place cet été au centre technique municipal et à proximité de la Salle des Fêtes.

### Quid des bornes de recharge accessibles à tous ?

« C'est un sujet plus complexe qu'il n'y paraît car l'installation de bornes de recharge rapide est un investissement, nécessitant par ailleurs des travaux d'adaptation du réseau électrique, plus ou moins importants en fonction des bâtiments », précise-t-on aux services techniques.

« C'est un projet, un investissement d'intérêt général qu'il faudra engager dans les années à venir si l'on souhaite encourager les particuliers comme les professionnels à s'équiper de ce type de véhicules », confirme le Maire, Frédéric Bourdin.

## D'AUTRES BONNES PRATIQUES POUR PRÉSERVER LE CADRE DE VIE

### MODERNISER LES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

Le chauffage des bâtiments publics (écoles, bâtiments administratifs, équipements sportifs, etc.) représente une charge de fonctionnement importante. Autant dire que le renouvellement régulier des installations peut être générateur d'importantes économies utiles aussi bien au budget qu'à l'environnement. La Ville a accéléré le rythme de modernisation des chaufferies en globalisant la gestion de l'ensemble des installations dans le cadre d'un marché de maintenance qui intégrera des objectifs précis en matière de modernisations des équipements existants et d'économies d'énergie. En juillet 2019, c'est la chaudière de l'église qui a été remplacée par une chaudière à condensation, économique et performante. Fin 2019, la vieille chaudière de l'école Charles de Gaulle a elle aussi été changée pour un modèle plus économe et plus efficace, tout comme celle de l'Hôtel de Ville.



### ISOLER LES BÂTIMENTS

Fenêtres à double vitrage, isolation des toitures, pose de bardages isolants, reprise de l'étanchéité des toitures-terrasses, modernisation des installations de traitement de l'air... Tous les travaux d'entretien des bâtiments communaux prennent en compte, depuis plusieurs années, les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement.

Ce type de travaux a par exemple concerné l'école Pierre Brossolette et l'école maternelle Louis Pasteur. Les travaux neufs, tels que l'extension de la Maison de la Petite Enfance, incluent l'ensemble de ces problématiques. Ces investissements sont depuis plusieurs années déployés

prioritairement dans les établissements qui accueillent des enfants.

### ÉCONOMISER L'ÉLECTRICITÉ

L'alimentation des réseaux d'éclairage public constitue la part la plus importante des dépenses d'électricité des communes. Et dans ce domaine, Domont, comme les villes de l'ancienne Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France sont plutôt bien loties. Les réseaux ont en effet été entièrement modernisés il y a cinq ans dans le cadre d'un contrat global de gestion. Tous les foyers lumineux sont équipés de lampes à LED, dont la consommation est près de 70 % inférieure à celle de lampes d'ancienne génération. La Ville poursuit de son côté une politique de remplacement systématique des systèmes d'éclairage par des LED dans l'ensemble de ses locaux. Un investissement complété par l'installation de cellules photovoltaïques pour l'alimentation de certains systèmes, de détecteurs de présence et de minutiers qui éteignent automatiquement les lumières dans les locaux.



### FORMER LES PERSONNELS AUX BONNES PRATIQUES

Les agents chargés de l'entretien quotidien des écoles et des bâtiments com-

munaux changent progressivement leurs habitudes et limitent - voire abandonnent totalement - l'usage de détergents chimiques. Mieux doser les produits, éviter certains mélanges et surdosages, faire appel à des détergents d'origine biologique, c'est mieux pour la santé des agents et plus sain pour les usagers.



### CHOISIR LE BIO ET LES CIRCUITS COURTS DANS LES CANTINES

Tri sélectif des déchets, programme de prévention du gaspillage alimentaire, au moins un repas bio par semaine au menu des cantines, sélection de fournisseurs s'approvisionnant en circuits courts et en produits de saison : la restauration scolaire de Domont, gérée à 100 % par la Ville, fait le choix de la qualité et de l'agriculture raisonnée. Sans oublier l'éducation des enfants à l'usage des bonnes pratiques.



### LUTTER CONTRE LES DÉPÔTS DE DÉCHETS SAUVAGES

Depuis quelques années, les dépôts sauvages de déchets (souvent des déchets de chantier...) se multiplient au bord de nos chemins. Ces comportements inciviques dégradent notre environnement. Pour réagir vite, la Ville est dotée depuis de nombreuses années d'une brigade de deux agents qui procèdent notamment à l'enlèvement des encombrants déposés hors des jours de collecte, en plus d'un travail méticuleux de gestion des corbeilles à papier et de nettoyage des espaces publics non accessibles aux engins mécanisés. Au total, 500 m<sup>3</sup> sont ramassés tous les ans. La Ville a cependant décidé de passer à la vitesse supérieure en mobilisant la police municipale pour renforcer la surveillance des espaces naturels. Objectif, sanctionner sévèrement les auteurs de dépôts sauvages en menant des enquêtes permettant de plus en plus souvent de les identifier. Le réseau de vidéo protection s'avère également efficace pour retrouver leur trace. Désormais, les pollueurs sont prévenus : ils sont dans le collimateur et les sanctions font mal au porte-monnaie.

### RENONCER À LA CHIMIE POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

La commune possède de nombreux espaces verts à entretenir et quelque 700 m<sup>2</sup> de massifs fleuris renouvelés deux fois par an. Depuis 2017, les jardiniers municipaux ont totalement abandonné l'usage de produits phytosanitaires pour le désherbage ou la lutte contre les insectes nuisibles conformément à la législation en vigueur. Le paillage des massifs et l'utilisation de désherbants naturels ont remplacé la chimie.

La Ville prend également grand soin des quelque 2000 arbres du domaine public. Dans le cadre d'un programme de soins établi pour cinq ans, tous font l'objet de tailles régulières et de traitements 100 % bios contre les maladies et les insectes ravageurs.

## Collecte et valorisation des déchets, n'oubliez pas les bons gestes

Autre composante essentielle d'une ville plus éco-responsable, le devenir des déchets est l'affaire de chacun. Chez soi, avec la mise à disposition de différents bacs de collecte ; dans la rue, avec l'installation de bornes d'apport volontaire ; ou au sein même des structures municipales, grâce à une convention entre la Mairie et le Sigidurs, syndicat en charge de la valorisation des déchets à Domont. Chacun est incité à participer à l'effort collectif.

### Un mode de collecte pour chaque déchet

Pour permettre à tous les foyers domontois de mettre en place un tri sélectif chez eux, chaque logement ou résidence dispose de différents bacs, tous dédiés à un type de collecte différent. Pour les distinguer, rien de plus simple, puisque chacun est doté d'un couvercle de couleur différente. Des poubelles installées par le Sigidurs avec l'objectif de moins gaspiller. Il est donc indispensable de bien penser à trier ses déchets avant de les jeter, mais aussi de ne pas se tromper. Une couche sale, jetée dans un bac jaune plutôt qu'un bac gris, peut par exemple polluer l'ensemble du contenu et le rendre non conforme. Pour les déchets non-éligibles, d'autres modes de collecte existent, tels que les déchetteries ou les bornes d'apport volontaire.

#### > LE BAC VERT

Il permet de stocker les herbes, feuilles, fleurs et petits branchages (moins de 10 cm de diamètre), destinés à être broyés pour leur donner une seconde vie en compost. Attention, il est nécessaire de présenter ces déchets en vrac ou en fagots pour les branchages, sans sac plastique, et de bien penser à enlever les pots et résidus de gravats ou de terre.

#### > LES ENCOMBRANTS

Une collecte d'encombrants est également organisée une fois par mois. Elle permet de récupérer certains objets volumineux pouvant être valorisés. Le dépôt d'encombrants est aussi possible dans les déchetteries du Sigidurs.

#### Mais aussi...

#### > LA DÉCHETTERIE

Certains objets ne sont pas éligibles à la collecte. C'est le cas des déchets « dangereux », tels que les bidons d'huile, les pots de peinture ou les piles, des déchets électriques ou électroniques, des déchets végétaux trop gros pour être jetés dans la poubelle verte ou de certains encombrants. Il est possible de les déposer dans l'une des déchetteries gérées par le Sigidurs, par exemple à Sarcelles ou Bouqueval.

#### > LES BORNES

#### D'APPORT VOLONTAIRE

Domont dispose d'un réseau de bornes d'apport volontaire vertes, installées dans différents lieux de la commune pour permettre à chacun de déposer son verre. La commune s'est également dotée de bornes enterrées dans le Cœur de ville et sur la Place de la République, permettant de récupérer les ordures ménagères, le verre et les déchets recyclables (papiers, cartons, emballages plastiques et métalliques). Avantage de ce mode de collecte, une plus grande capacité de stockage, une limitation des nuisances sonores et olfactives et un impact visuel moindre. Attention : ne déposez pas vos déchets à côté des bornes enterrées. En effet, ces dernières étant dotées de balances, c'est le poids des déchets présents à l'intérieur qui permet d'activer la demande de collecte. Par ailleurs, la présence de sacs autour de la borne empêche les équipes et engins de ramassage de collecter. Ces actes d'incivilité sont réprimandés.



#### Chez soi

#### > LE BAC GRIS

Il vise à récupérer l'ensemble des ordures ménagères non-recyclables : restes alimentaires, couches, vaisselle, mouchoirs et masques usagés... Il s'agit de l'unique bac dans lequel vous devez présenter vos déchets dans un sac fermé.

#### > LE BAC JAUNE

Il est destiné à la collecte en vrac de l'ensemble des déchets recyclables, qu'ils soient en plastique (bouteilles, flacons, bidons, tubes, sacs, sachets, films alimentaires, pots, barquettes...) ou métalliques (canettes, capsules de café, plaquettes de médicaments, tubes de crème, boîtes de conserve, bidons métalliques, couvercles...). Vous devez également y déposer votre carton (emballages ou briques) et vos papiers (prospectus, feuilles, enveloppes...).



### LE SIGIDURS, UN PARTENAIRE ESSENTIEL

Créé en 1970, le Sigidurs est le Syndicat de prévention, collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés situé à Sarcelles, commune sur laquelle il est toujours installé. De 10 villes en 1992, il travaille aujourd'hui avec pas moins de 59 communes, regroupées en 3 intercommunalités entre le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne, soit plus de 412 000 habitants. Ses missions sont multiples : la dotation des différents bacs et des bornes de collecte pour les communes membres, le contrôle qualité des bacs de collecte et de leur contenu, le traitement des déchets via ses 6 déchetteries, son centre de tri et son centre de valorisation énergétique, la communication autour des consignes de tri et la prévention des déchets, la sensibilisation des différents publics (particuliers, professionnels, scolaires...) à travers des opérations au pied d'immeubles, des manifestations publiques, des visites et des formations.



### UNE CHARTE D'ENGAGEMENT ENTRE LA VILLE ET LE SIGIDURS

La municipalité et le Sigidurs viennent de mettre en place une Charte d'engagement. Son but : améliorer la gestion des déchets, au quotidien, pour les agents communaux et tous les administrés. Les bâtiments administratifs, techniques, scolaires, périscolaires, culturels et sportifs sont ainsi concernés. Le document prévoit une liste d'engagements à tenir pour chaque partie.

Le syndicat mixte fournit à la Ville tous les outils nécessaires à la réduction des déchets (compostage, réemploi...) et dote toutes les structures de moyens de tri. Le Sigidurs doit également mener un travail de sensibilisation, en formant des « référents » aux gestes de prévention et de tri des déchets, en sensibilisant l'ensemble des classes de maternelle et élémentaire de Domont et en communiquant sur les actions réalisées au sein de chaque structure municipale. De son côté, la municipalité s'engage à informer l'ensemble de son personnel sur le projet, à s'assurer de la mise en place de la gestion des déchets dans chaque service et de sa pérennité, ainsi que de diffuser les informations fournies par le Sigidurs aux agents. C'est aussi elle qui se charge de désigner les « référents » au sein de ses équipes et veille à leur donner le temps de mener leur mission. Enfin, la commune doit remonter tout problème lié à l'utilisation des outils de tri auprès du Sigidurs.

À Domont, le Sigidurs a déjà mis en place :

- Une borne Corepile dédiée à la collecte des piles usagées au Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens et à la mairie.
- Des composteurs dans des écoles permettant d'obtenir un engrais naturel et gratuit, créé par la décomposition de déchets organiques de cuisine et de déchets du jardin.
- Des mini-bacs à couvercle jaune pour les emballages et papiers recyclables et à couvercle gris pour les ordures ménagères dans les structures communales.
- Des corbeilles de tri pour les emballages et papiers recyclables dans les bureaux administratifs notamment.



N'hésitez pas à vous rendre sur le site du Sigidurs à l'adresse [www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr) pour découvrir le calendrier des prochaines collectes ainsi que les règles de tri et les conditions d'accès en déchetteries.

## SÉCHERESSE : PAS DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE POUR DOMONT

Suite au dépôt par la commune d'un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle lié à la sécheresse et réhydratation des sols pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, la commission interministérielle chargée de procéder à l'examen de la demande domontoise s'est prononcée défavorablement. Dans un courrier adressé à la Mairie, les services de la Préfecture du Val-d'Oise motivent leur décision estimant qu'« au regard des données relatives au niveau d'humidité des sols superficiels recueillies par Météo-France, le caractère anormal de la sécheresse n'est démontré pour aucune période » sur le territoire de la commune. Elle n'a donc pas reconnu Domont en état de catastrophe naturelle « pour le phénomène mouvement de terrain différentiel consécutif à la sécheresse et réhydratation des sols. » Aucune indemnisation ne pourra ainsi être versée aux habitants.



## Consommez engagé avec Nos Meilleures Courses et Eole-Agape

Installées à Domont depuis 3 ans, les entreprises **Nos Meilleures Courses** et **Eole-Agape** proposent de privilégier les produits équitables, biologiques ou même monastiques. Un choix gagnant autant pour le consommateur, que pour les producteurs et la planète.

C'est l'histoire d'une philosophie de vie devenue une aventure professionnelle. Celle de Stéphane Bouriez, qui avait lancé dès 2008 son entreprise « Nos meilleures courses » avec un objectif en tête : se mettre au service des filières équitables et biologiques. Un premier pas, avant de reprendre en 2012 la société « Eole-Agape », fondée en 1993 et spécialisée dans la vente de produits d'Abbaye. Aujourd'hui, les deux entités et leurs cinq salariés cohabitent au 48 avenue de l'Europe, locataire d'une partie de l'entrepôt de Ivoire boutique-solidaire, autre acteur domontois engagé.

### Plus de 6000 articles de l'assiette à la salle de bains

Pour le choix des références proposées, Nos meilleures courses joue la carte de la sélectivité, avec une évaluation de la qualité des produits mais aussi des bienfaits pour la planète, les filières et bien sûr les clients. Le tout en conservant autant que possible des prix abordables. Bref, tout le concept est de créer un cycle vertueux du producteur au consommateur. « L'idée est de se demander en quoi mon achat bénéficie au monde », résume Stéphane Bouriez. En catalogue, l'acheteur ne retrouve donc que des produits répondant à certains critères stricts. Produits alimentaires, d'entretien de la maison ou encore de toilette, la société

domontoise prône l'engagement, avec 2800 références issues de la filière bio ou du commerce durable, voire les deux à la fois. Autres propositions, les produits alternatifs, comme ceux sans gluten ou vegan, à l'instar du « faux-gras », option végétale au foie gras. De son côté, Eole-Agape dispose d'un choix de 3500 références, toutes issues de l'épicerie monastique. Au total, environ 6000 articles disponibles à la commande (sous forme de drive), à la livraison via nosmeilleurescourses.com et eole-agape.com, mais également directement accessible en rayon. « C'est toujours un plaisir d'accueillir des clients dans l'entrepôt et c'est souvent l'occasion d'écouter leurs bonnes suggestions pour faire encore évoluer la gamme ! », insiste Stéphane Bouriez. À noter que si vous vivez à Domont ou dans ses alentours, l'équipe peut vous livrer directement à vélo ou en voiture (électrique bien entendu) ! Elle fournit aussi des entreprises voisines pour café, thé, jus et toutes collations.

### Mieux consommer, ça s'apprend

La gamme va bien au-delà de l'épicerie. En effet, une sélection de plusieurs centaines de DVD documentaires est également proposée, en rapport direct avec les problématiques défendues ici. Du réchauffement cli-



matique au bien-être animal en passant par les pesticides ou la ressource en eau. « Ces documentaires sont autant d'opportunité de formation et permettent de forger sa propre conscience » assure Stéphane. Il est également possible d'accéder à quelques titres de presse, eux aussi en rapport direct avec ses convictions : Village Magazine et L'âge de faire.

**48 avenue de l'Europe**  
**www.nosmeilleurescourses.com**  
**Tél. : 01 84 20 45 13**

**www.eole-agape.com**  
**Tél. : 01 47 91 45 07**

### L'ABC DU CONSOMMER MIEUX

#### A comme « Alternatif »

Les produits qualifiés d'alternatifs sont ceux permettant de remplacer un autre produit existant de manière avantageuse. Il peut s'agir de denrées alimentaires (sans gluten, vegan...), de produits ménagers ou de toilette sans substances toxiques ou même d'objets plus respectueux de la planète (par exemple en carton plutôt qu'en plastique ou réutilisables).

#### B comme « Bio »

On appelle produit « bio » tout produit issu de l'agriculture biologique. Cette dernière se caractérise par un mode de culture sans engrais ni pesticides de synthèse.

#### C comme « Commerce équitable »

Il s'agit d'une alternative au commerce mondial classique, prenant en compte les producteurs, issus de pays du Sud, en leur permettant de vivre décemment de leur travail et donc de développer leur activité sur le long terme. Son but est de garantir une meilleure équité commerciale et de contribuer au développement durable.

### UN PROJET D'ECO-HAMEAUX À L'ÉTUDE

Stéphane Bouriez et son équipe travaillent sur un projet plus large encore : la mise en service d'un « tiers lieu ». Comprenez un endroit « à co-construire collectivement », regroupant une communauté de personnes et d'activités contributrices pour les enjeux de transition. « Il s'agit d'un lieu où on fait ensemble, en se serrant les coudes », explique-t-il. Un éco-hameau qu'ils souhaitent voir naître à Domont ou à proximité afin de mettre en œuvre les 32 mesures du Pacte de Transition. « Nous cherchons un terrain qui sera dédié notamment à l'emploi agricole, à la résilience alimentaire et à la reconquête de nos autonomies », conclut le chef d'entreprise. Toutes les propositions concrètes de terrains et de porteur d'activités voulant rallier le mouvement sont donc les bienvenues.



### ALOHA : VOYAGE AU CŒUR DE LA BEAUTÉ

Envie d'une séance beauté ou d'une pause détente ? Venez découvrir le nouveau centre d'esthétique Aloha. Inauguré une semaine avant le confinement, l'institut a pu rouvrir ses portes au mois de mai, dans le respect des mesures sanitaires.

Pauline Miguel, Domontoise de 21 ans, vous accueille avec le sourire dans son espace aux couleurs de l'océan. « Cela me tenait à cœur de travailler dans ma ville qui m'est chère » raconte-t-elle. Titulaire d'un CAP et d'un Brevet professionnel d'esthétique (et d'un CAP coiffure), elle propose à une clientèle mixte des prestations de la tête aux pieds. Soins du corps, du visage et des yeux, épilations à la cire et au fil, ongles, cette professionnelle du bien-être met tout son savoir-faire au service de votre beauté. Au-delà des modelages relaxants, des soins spécifiques sont prodigués pour traiter les vergetures, les cicatrices, les rides ou encore les traces d'acné. Également prothésiste ongulaire et spécialiste du nail art, Pauline transforme vos ongles en œuvres d'art avec ses doigts de fée.

Au fait, pourquoi « Aloha » ? « Ce terme de salutation hawaïen est un signe d'amour et d'apaisement » explique Pauline. « L'aloha, c'est vivre en harmonie, en répandant des émotions et des pensées positives. » Un nom qui colle parfaitement à la peau de cette jeune entrepreneuse passionnée.

**Aloha - 89 rue Aristide Briand**  
**10h30 - 19h30 du lundi au samedi - Tél. : 06 05 77 09 13**  
**f aloha-nails i alohanails95**



### KAMEL LAIREDJ AU SERVICE DE VOTRE MIEUX-ÊTRE

Sophrologue et praticien en hypnothérapie, Kamel Lairedj a créé son activité libérale à Domont il y a tout juste un an.

Parce que nous traversons tous dans notre vie des événements douloureux, compliqués, angoissants, la sophrologie et l'hypnose peuvent être des solutions efficaces pour nous aider à avancer, à positiver, à se reconstruire. Séparation affective, deuil, burn-out, réorientations professionnelles, maladies, traumatismes, conduites addictives, troubles du sommeil, régime, stress des concours, autant d'épreuves souvent difficiles à affronter et à surmonter seul.

À travers un accompagnement individuel, Kamel Lairedj vous propose d'acquiescer des techniques pour autogérer la diminution de votre douleur, évacuer le stress, mobiliser vos ressources intérieures et transformer vos angoisses en pensées positives.

En d'autres termes, il fournit des outils pour harmoniser le corps et l'esprit, grâce notamment à des exercices de respiration et la visualisation d'images apaisantes. « Mon travail est axé sur le mieux-être, ici et maintenant, avec pour objectif le développement d'un bien-être qui se pérennise et rayonne au sein de chaque individu dans tous les secteurs de sa vie. » précise le spécialiste.

Diplômé en psychologie et d'un master en droit de la santé, Kamel Lairedj a suivi une formation clinique en Belgique tout en ayant intégré l'Institut français d'hypnose. Puis s'est formé à l'Académie de Sophrologie, toujours à Paris. Par la suite, il a complété son parcours par le Neurofeedback (Dynamique et EEGq). Dans un esprit de partage et d'entraide mutuelle, il a pour projet de développer la sophrologie de groupe et créer des cercles de paroles. En effet, la dynamique de groupe stimule les potentialités de chacun. Dans tous les cas, qu'il s'agisse de séances individuelles ou collectives, Kamel Lairedj donne des clés pour ouvrir les portes de l'épanouissement personnel.

**KL Développement et Mieux-Être - 41 rue Aristide Briand**  
**Rendez-vous sur Doctolib ou au 06 08 17 05 61**  
**Séance au cabinet ou à domicile**



### PROFESSIONNELLE DE SANTÉ

Séverine Graillet, diététicienne nutritionniste, vient d'ouvrir son cabinet au 4 avenue Jean Jaurès. Bilan et suivi personnalisés pour tous les âges.

**Consultations sur rendez-vous, via Doctolib ou au 07 87 96 67 48.**

**f @SGdietetique**



## Des vacances tant attendues

**Pendant les vacances d'été, les journées ont été bien animées aux accueils de loisirs.**

Vive les vacances et le temps de l'insouciance... Une fois n'est pas coutume, le service enfance et les animateurs avaient concocté un programme varié aux petits Domontois. Si la capacité d'accueil dans les centres a dû être réduite pour respecter le protocole sanitaire, les activités proposées n'en étaient pas moins nombreuses. Entre la course de patinette, le cross, la danse et le golf notamment, les enfants se sont bien défoulés. Ils s'en sont aussi donné à cœur joie au Parc Aventure Land : accrobranche, tyroliennes, trampolines, labyrinthe végétal, escape game, jeux d'eau... la trentaine d'attractions en pleine nature a réjoui tous les enfants. Enfin, les vacanciers ont pu laisser libre cours à leur créativité lors des ateliers de jardinage, de coloriage ou encore de

confection de colliers hawaïens. Et rien de tel qu'un bon barbecue pour se régaler et rigoler tous ensemble.



## ROULEZ JEUNESSE !

**Cet été, le Service Municipal Jeunesse a proposé son lot d'activités adaptées à tous les goûts et à la situation sanitaire.**

Après la longue période de confinement, les jeunes domontois ont pu prendre l'air cet été. C'est avec toutes les mesures nécessaires que de nombreuses sorties ont été organisées par le SMJ pendant les vacances :



Zoo de Thoiry, Parc des félins, Mer de sable, Parc Astérix, Sherwood parc... Les vacanciers ont fait le plein de sensations. Ils se sont bien défoulés aussi lors des activités sportives telles que la randonnée à vélo, l'escalade, l'équitation, le canoë, le paddle, le tir à l'arc, la pétanque... La balade en trottinette électrique, les jeux en forêt, le Mille Bornes grandeur nature et le parcours avec les baskets sauteuses leur ont beaucoup plu également. Pour les manuels, des ateliers de dessin, de cuisine, de couture, de photo et de graff étaient au programme. Enfin, nul doute que les jeunes garderont un beau souvenir de la journée au bord de la mer à Fort-Mahon-Plage. Des vacances ressourçantes !



## Le trône écolo des écoliers fait un carton

**Dans le cadre d'une action menée en partenariat avec le Sigidurs, 28 élèves de CM2 de l'école Gabriel Péri ont réalisé un trône entièrement en carton. Une action qui visait à sensibiliser les enfants au recyclage de manière ludique.**

Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. Si la formule est bien connue, elle a le mérite de parfaitement s'appliquer au recyclage des déchets. À l'heure où nous sommes de plus en plus nombreux à faire attention à notre manière de consommer, le tri est au fil des années rentré dans nos habitudes. De bons réflexes que le Sigidurs, syndicat en charge de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés, inculque depuis plusieurs années dès le plus jeune âge aux écoliers des établissements de son large territoire d'action. « Nous intervenons auprès des élèves de 59 villes », précise ainsi Eléa Bergerat, chargée de sensibilisation jeunes publics au sein du Sigidurs. Entre février et mars, la classe de CM2 de Madame Rasolomalala a ainsi pris part à un atelier de conception de meuble en carton. Le but,

fabriquer de A à Z un trône entièrement en matériaux de récupération et parfaitement utilisable.

### L'éco-conception pour moins gaspiller

Oui, le carton est suffisamment résistant pour concevoir des meubles. « Il existe toujours du scepticisme sur sa solidité », sourit Lydia Tokic, artiste et membre de l'association Econatbio. C'est elle qui a guidé les enfants au fil de la création de leur trône. Trois séances de 3 heures ont permis aux élèves de réfléchir et concevoir ce meuble un peu spécial. Un travail imaginé en 4 étapes distinctes. La première, visait à sensibiliser les CM2 à l'éco-conception et à l'économie circulaire. « L'objectif était de leur permettre de prendre conscience de ce qu'ils peuvent faire avec ce dont ils disposent à portée de main »,

explique l'intervenante. Des notions essentielles pour mieux appréhender le projet.

### De la maquette à la taille réelle

Les écoliers ont ensuite pu passer dans la phase concrète. Après avoir dessiné le trône de leurs rêves, ils ont construit un modèle miniature à partir des cartons préalablement apportés en classe. Une manière de découvrir comment découper et assembler des morceaux afin de créer un futur meuble suffisamment solide pour être réellement fonctionnel. Du design à la découpe, en passant par l'assemblage, la mise en volume et enfin les finitions à partir des idées de chacun, la classe a bénéficié de près de 10 heures pour mettre sur pied le trône de ses rêves, entièrement imaginé et réalisé par les jeunes. Un travail bouclé in extremis avant le début du confinement.

### « C'est un souvenir que je pourrai garder »

À la clé, des enfants heureux de leur travail et un véritable succès avec un message parfaitement intégré par les participants. « C'est très bien, car on peut montrer aux gens qu'il est possible de réutiliser le carton au lieu de le jeter », se réjouit Daouda. Et sa jeune camarade Lilou d'abonder : « Recycler permet de protéger les ressources naturelles. » Des enfants qui ne cachaient également pas leur plaisir de voir leur création enfin terminée. « C'est un souvenir que je



pourrai garder », se réjouit Laura. Les CM2 ont pu contempler fièrement leur œuvre, qui est venue compléter la décoration de leur salle de classe.



## Votre cinéma prend soin de vous

Après 100 jours de fermeture due à l'épidémie de COVID-19, les salles obscures ont pu rouvrir le 22 juin, en toute sécurité, avec des séances de rattrapage de films sortis au printemps et plusieurs nouveautés. Coup de projecteur sur votre cinéma...



Quoi de mieux qu'une séance de cinéma pour se divertir, se cultiver ou encore s'émerveiller ? Seul, en famille ou entre amis, regarder un film est souvent gage de dépaysement et de détente. Domont a la chance d'avoir son propre cinéma, ouvert 7 jours sur 7, avec une salle magnifique. Profitez-en !

### Des mesures de sécurité optimales

Depuis le déconfinement, toute l'équipe du cinéma vous accueille dans le strict respect des mesures sanitaires. Marc Dingreville, directeur du cinéma de Domont et administrateur du syndicat français des théâtres cinématographiques, fait aussi partie de la commission « petite exploitation » de la Fédération Nationale du cinéma français qui a élaboré le protocole sanitaire à appliquer dans les salles.

Autant dire que toutes les mesures sont prises à Domont pour recevoir le public dans les meilleures conditions : distributeur

automatique de gel hydroalcoolique, espacement d'un siège entre chaque groupe, désinfection de la salle et des surfaces de contact (poignées de portes, terminal de paiement...) entre les séances, plexiglas à la caisse, port du masque obligatoire dans le hall et les espaces de circulation.

Depuis le 25 août, le masque doit aussi être porté pendant la séance par toutes les personnes de plus de 11 ans.

Aussi, vous pouvez vous installer confortablement dans l'une des 228 places du cinéma et profiter sereinement de la projection de qualité.

### Une programmation éclectique et des soirées spéciales

Si la crise de la COVID-19 a mis à l'arrêt les tournages et les montages des films, et de fait, retardé leur sortie, le cinéma peut enfin mettre à l'affiche les nouveautés, dont les blockbusters américains tant attendus comme *Tenet*. À l'affiche, des films d'action,

d'animation, de science-fiction, des comédies, des drames... Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Par ailleurs, le cinéma propose régulièrement des avant-premières avec les équipes des films et des soirées spéciales telles que la retransmission en direct d'opéras, de one-man show, de pièces de théâtre ou de concerts. On se souvient des lives de *Stars 80* et des *Vieilles Canailles* (le trio réunissant Jacques Dutronc, Johnny Hallyday et Eddy Mitchell) qui avaient rencontré un vif succès. Pour ne rien rater de la programmation, téléchargez gratuitement l'application mobile ou abonnez-vous à la newsletter sur le site internet du cinéma ou directement sur place.

### Une vraie expérience d'immersion sonore

Le saviez-vous ? Le cinéma de Domont est le premier en Europe à être équipé en DTS : X, un système de son immersif qui reproduit à 360° toutes les ambiances des films. Grâce à 31 enceintes placées dans la salle et même derrière l'écran, le son est reproduit avec une incroyable précision. La propagation de l'onde sonore est parfaitement équilibrée et jamais agressive. Ainsi les spectateurs profitent-ils d'une expérience cinématographique unique. Venez tester, le résultat est saisissant !



Marc Dingreville, directeur du cinéma, avec le Maire Frédéric Bourdin, à la journée portes ouvertes le 22 juin



La cabine de projection



60 enfants assistant à une séance de Bigfoot grâce à l'association Agir Ensemble Plaine Vallée d'Ézanville

12 allée Sainte Thérèse  
Tél. : 09 60 39 45 09  
www.domontcinema.com  
f Domont Cinéma

## UN NOUVEAU CINÉMA EN PROJET

Comme l'a annoncé le Maire, Frédéric Bourdin, la municipalité prévoit l'ouverture d'un nouveau cinéma derrière la clinique Capiro, à proximité du garage Renault. La commune est en cours d'acquisition des terrains dans le cadre d'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique. Ce nouveau cinéma sera plus grand, avec la construction de 3 salles.

## CENTRE GEORGES BRASSENS : DEMANDEZ LE PROGRAMME

Les ateliers reprendront le 21 septembre au Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens. Au programme, des activités pour tous, quel que soit l'âge, dans une ambiance conviviale.

Le centre permet de commencer une activité dès le plus jeune âge. Les enfants de 3 à 6 ans peuvent ainsi s'initier à la danse, à l'anglais, au sport, au cirque, ou encore à la musique aux côtés de professionnels. Leurs aînés, de 6 à 11 ans, peuvent eux bénéficier tout au long de l'année de l'aide aux devoirs du CP au CM2, ainsi que de cours d'anglais ludiques. Toujours au programme également, de très nombreux ateliers artistiques : arts plastiques, peinture, dessin, poterie, musique, chant, théâtre, danse, bande dessinée ou encore cirque avec l'école « Happy Hands ». Enfin, il est toujours possible de pratiquer les échecs, ainsi que de prendre part à des ateliers de sophrologie pour se détendre pendant les vacances scolaires.

### Du nouveau chez les ados

En cette rentrée, les 12-18 ans peuvent retrouver leurs activités favorites. Une nouveauté à signaler : l'arrivée d'un atelier de « House dance », également ouvert aux adultes. Un style tout droit venu des États-Unis qui devrait rapidement trouver son public. Bien entendu, les danses brésilienne, classique, contemporaine, moderne et hip-hop seront elles aussi de la partie. Il est aussi possible pour les adolescents de suivre des cours de chant, de bande dessinée, de cirque, de dessin, de théâtre et d'anglais. Les sportifs opteront sans doute

pour le badminton, tandis que les amateurs de réflexion se laisseront tenter par la pratique des échecs ou des jeux de rôle.

### Adultes : des ateliers quel que soit l'âge

Les adultes ne seront pas en reste cette année encore, avec un large panel d'activités pour tous les âges et toutes les sensibilités. Pour celles et ceux souhaitant bouger, il est possible de pratiquer la gymnastique, la randonnée et le badminton, ou d'opter pour l'apprentissage de l'un des nombreux styles de danse proposés : africaine, contemporaine, moderne, hip-hop, House dance, orientale, zumba, danses de salon, ou encore la vivencia. Côté bien-être, des séances de gymnastique douce et senior, de Qi Gong, d'éducation somatique et de sophrologie permettront de se détendre. Du côté des activités manuelles, la dentelle aux fuseaux, le patchwork, la céramique, le dessin, la peinture, la couture, la décoration ou encore le scrapbooking européen sont cette année encore proposés, tout comme les incontournables cours de cirque et de théâtre. Chorale, comédie musicale ou interprétation vocale, il est également possible de donner de la voix au sein de l'un des 3 ateliers dédiés. Enfin, des cours d'alphabétisation et d'anglais sont toujours proposés aux personnes souhaitant progresser.

Pour découvrir l'ensemble des ateliers proposés, leurs dates et horaires, ainsi que les modalités d'inscription, consultez la nouvelle plaquette du centre Georges Brassens sur [www.centregeorgesbrassens.fr](http://www.centregeorgesbrassens.fr)

46 rue Aristide Briand - Tél. : 01 39 91 50 69 - [contact@centregeorgesbrassens.fr](mailto:contact@centregeorgesbrassens.fr)

## AU THÉÂTRE CE SOIR

Comme toujours, la programmation du théâtre intercommunal Silvia Monfort est éclectique et offre une diversité d'arts vivants. L'équipe travaille sans relâche pour vous accueillir dans les meilleures conditions, dans le respect des mesures sanitaires.

Au programme de cette saison 2020/21, du rire avec les **one-woman-show** de Caroline Vigneaux et Michèle Bernier, deux spectacles nommés aux Molière de l'humour 2019.

**Pour le théâtre**, des classiques du grand répertoire avec Dumas (*Kean*) et Maupassant (*Une Vie*) interprété par Clémentine Célarié, le conte fantastique et lumineux, adapté du célèbre roman d'Olivier Bourdeaut (*En attendant Bojangles*), la comédie policière *Le Cercle de Whitechapel* mêlant rire et suspense et cinq comédies de boulevard (*Le plus beau dans tout ça* avec Régis Laspalès, *Pair et Manque* avec Vincent Lagaf' et Christian Vadim, *Donnant donnant*, *Panique au Ministère* et *Dernier tour de piste* avec Jean-Marie Bigard et Patrice Laffont).

Vous seront proposés aussi des **Seul en scène** poignants. Francis Huster vous plongera dans l'univers des affranchis avec la pièce *Bronx*, Jean-François Derec s'interrogera sur sa judéité dans *Le jour où j'ai appris que j'étais juif*, la jeune Deborah Moreau, abordera la lente reconstruction d'une jeune fille ayant subi des abus dans son enfance (*Les chatouilles ou la danse de la colère*) et enfin Malika R. Johany interprétera l'histoire d'une jeune athlète somalienne qui tente la traversée de la Méditerranée pour participer aux Jeux Olympiques de Londres en 2012 (*Samia*).

**Côté concert**, Chimène Badi, artiste à la popularité indémodable, viendra célébrer ses 17 ans de carrière et vous fera vibrer avec ses chansons d'amour et d'évasion.

**La danse** sera aussi à l'honneur avec la troupe de l'Opéra national de Kazan pour l'extraordinaire voyage de *La route de la soie* et la compagnie madrilène Suite Española vous dévoilera toute la magie et la sensualité du flamenco.

Enfin, **pour les plus jeunes**, on retrouvera le conte amérindien *Ouchiguéas* et la grande comédie musicale de Noël *Quasimodo, le bossu de Notre-Dame* !

Au total, une vingtaine de rendez-vous qui divertira toutes les générations.

Renseignements et réservation :

Théâtre Silvia Monfort

12, rue Pasteur 95350 Saint-Brice-sous-Forêt - Tél. : 01 39 33 01 81

[www.agglo-plainevallee.fr](http://www.agglo-plainevallee.fr) - [theatre@agglo-plainevallee.fr](mailto:theatre@agglo-plainevallee.fr)





## Le défi de la Fédérale 2 pour le Stade Domontois Rugby Club

**Nouvelles recrues, nouvelle stratégie, nouveaux partenaires : le Stade Domontois Rugby Club aborde cette saison 2020-2021 sur les chapeaux de roues.**

Le confinement aura mis un terme précoce à la dernière saison et propulsé l'équipe fanion à l'échelon supérieur de la compétition, en Fédérale 2, après un excellent parcours en phases de poules et une solide position de leader accrochée à la veille du confinement. « Nous avons atteint l'objectif de la montée dans les circonstances exceptionnelles de la crise sanitaire, sur décision des instances fédérales et sans jouer les matches de phases finales. Il nous faut donc rester humbles et confirmer la solidité du club à ce niveau de compétition plus exigeant. Avec de nouveaux joueurs, un staff d'encadrement ultra-motivé et le soutien confirmé d'un nombre croissant de partenaires et de la Ville de Domont, nous nous sommes donné les moyens de relever tous les défis de cette nouvelle saison », confirme le Président du SDRC, Serge Vidal. Sur les installations du stade des Fauvettes, tout est prêt pour accueillir les passionnés du ballon ovale, de toutes générations. Les sports de contact sont en effet autorisés, les mesures barrières, notamment le port du masque, n'étant exigées qu'en dehors des terrains. En octobre, le SDRC réunira joueurs et partenaires pour dévoiler officiellement la



composition de ses équipes ainsi que ses objectifs sportifs et éducatifs. Ce sera aussi l'occasion de souffler officiellement les 50 bougies du club, en attendant l'organisation d'une grande fête du rugby ouverte à tous, qui devait se tenir en juin dernier, finalement reportée aux 26 et 27 juin 2021. D'ici là, joueurs et bénévoles du SDRC vous attendent nombreux sur les gradins du stade des Fauvettes pour soutenir les bleus et blanc. « Le public domontois demeure notre partenaire et soutien le plus important, c'est pour Domont que nos joueurs se surpassent sur le terrain, ne l'oublions pas », rappelle Serge Vidal.

> Pour suivre l'actualité du SDRC, rejoignez la page Facebook du club, très régulièrement mise à jour.

### AGENDA

- **Samedi 19 septembre de 10h à 12h :** Le SDRC organise une porte ouverte au stade des Fauvettes.
- **Dimanche 20 septembre à 13h et 15h :** Le SDRC affrontera Gennevilliers au stade des Fauvettes.

## ÇA REDÉMARRE POUR LES ARTS MARTIAUX

Sports de contact, les arts martiaux ont été touchés de plein fouet par les mesures sanitaires imposées aux associations.



À l'image du Karaté Club de Domont, ces dernières ont toutefois fait montre de créativité afin de ne pas rompre le lien avec leurs adhérents, en attendant de pouvoir rouvrir leurs cours. Après avoir assuré une présence via des activités en ligne, l'association a ainsi décidé de reprendre en présentiel dès le mois de juin, quand cela était possible. L'exercice 2020-2021 a débuté le 31 août pour l'ensemble de ses disciplines, à l'exception du Tai Chi dont la reprise a été fixée au 12 septembre. L'équipe pédagogique et les bénévoles sont donc plus que jamais mobilisés pour accueillir celles et ceux désireux de découvrir les activités du club.

Renseignements : karate-club-domont.fr

### Une cérémonie pour clore la saison des judokas

Contrairement de fermer ses portes le 16 mars dernier, le Budokai Domontois a immédiatement pris l'initiative d'opérer une continuité pédagogique via des vidéos postées sur son site internet. Il aura toutefois fallu attendre la levée des mesures sanitaires pour retrouver les tatamis. Soucieuse de réunir son public, l'équipe bénévole a malgré tout organisé, avec l'accord des services municipaux et dans le strict respect des contraintes sanitaires, une cérémonie de remise des ceintures, afin de clore cette saison sportive particulière. Un moment convivial, qu'enfants et parents ont pris plaisir à partager tous ensemble. Si vous souhaitez pratiquer le judo, un essai gratuit est d'ailleurs possible à tout moment de la saison. L'équipe bénévole se fera un plaisir de vous recevoir.

Renseignements : www.judo-domont.fr

### Un retour convivial à l'Aïkibudo Domontois

Ce club a aussi retrouvé le chemin du dojo. Venez découvrir cet art martial traditionnel japonais. Ouvert tant aux femmes qu'aux hommes, aux adultes qu'aux adolescents, le club enseigne entre autres la pratique des armes (kobudo), le maniement du boken (sabre en bois), du bâton, du naginata et du iaito (sabre d'entraînement). Les plus expérimentés prennent soin de transmettre leur savoir-faire aux débutants, avec pour maîtres-mots l'entraide et l'échange.

Renseignements : www.aikibudo-domontois.fr

## LE MOT DE... ALIX LESBOUEYRIES MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉE AUX ASSOCIATIONS



« Je tiens à saluer l'engagement des nombreux bénévoles impliqués dans les clubs de la commune, tout particulièrement dans cette période délicate liée à la crise sanitaire. En donnant de leur temps pour les licenciés, souvent en plus de leur activité professionnelle, ils permettent aux associations sportives mais aussi culturelles de la commune de fonctionner. Grâce à eux, Domont dispose d'un tissu associatif riche et dense. La municipalité reste à leur écoute comme elle l'a toujours fait et plus particulièrement durant cette période de confinement. »

## Reprise des cours... sur les courts

Le Tennis Club Domont sort de sa convalescence COVID en pleine forme. Fortement affecté par une fermeture totale du 13 mars au 23 mai, le club de statut privé, entièrement dépendant des seules adhésions de ses joueurs, a profité du confinement pour moderniser ses installations. « Nous avons endossé les tenues de bricolage



pour refaire les peintures, les sanitaires, l'entretien des espaces verts et de multiples travaux d'amélioration avec l'aide de bénévoles du club », souligne le directeur du TC, Luc Hergott.

Les joueurs ont quant à eux préservé leur grâce aux séances de préparation physique en visio-conférence et en live qui ont rassemblé jusqu'à 40 participants, à l'initiative des entraîneurs du club.

La page COVID s'est finalement fermée dès le début du mois de juin avec la reprise des entraînements et la réouverture des courts en application des protocoles sanitaires en vigueur. Les cours des écoles de tennis ont ainsi été prolongés jusqu'en juillet. Le succès du tournoi d'été qui a rassemblé 240 participants a ensuite confirmé la reprise et la motivation des joueurs domontois, avec la belle victoire d'Adam Meziani chez les 17-18 ans après trois victoires face à des joueurs mieux classés.

Pour cette rentrée, le TC propose un large choix de formules permettant la pratique du tennis en mode loisirs comme en préparation à la compétition par le biais des écoles et des entraînements.

Exceptionnellement, la reprise des cours (écoles de tennis dès l'âge de 3 ans, cours adultes, entraînements à la compétition), s'est effectuée en septembre. « L'objectif était de compenser les sessions annulées à cause du confinement et de reprendre une activité normale le plus tôt possible en respectant bien sûr tous les protocoles sanitaires », précise Luc Hergott.

Renseignements et inscriptions pendant tout le mois de septembre, les mercredis et samedis au club.

Tél. : 01 39 91 77 43

Domont TC Officiel

## L'écho des clubs

### BASEBALL : UN PROTOCOLE DE REPRISE

Parmi les sports collectifs touchés par la crise sanitaire, le club de Baseball des Cerbères de Domont aurait dû débiter sa saison en mars dernier. Les joueurs ont finalement été contraints de laisser bates et gants au vestiaire en attendant la réouverture des installations sportives. Une reprise dans le plus grand respect des mesures barrières, mais également du protocole COVID mis en place par la Fédération Française de Baseball et Softball. Les joueurs ont continué leur entraînement presque tout l'été afin d'être prêts pour la rentrée. Dans les prochaines semaines, les équipes Régionale 3 et Régionale 1 des Cerbères prendront part à des mini-championnats.

### GYM TONIC

La gymnastique volontaire domontoise reprend ses activités, dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur.

Association « Labellisée Qualité club sport santé », elle propose des cours diversifiés, adaptés aux capacités du plus grand nombre : gymnastique d'entretien (cardio, abdos-fessiers, stretching), STEP, renfort musculaire. Pour la saison 2020-2021 les cours ouverts à partir de 16 ans débiteront :

- le lundi 14 septembre à 19h30 au gymnase Charles de Gaulle,
- le mardi 15 septembre à 9h au gymnase des Grands Jardins.

Les 2 premières séances « découverte » sont gratuites et la cotisation annuelle qui comprend la licence et l'assurance peut être réglée en trois fois.

Le certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la GV, dont la validité a été portée à 3 ans, est obligatoire dès l'inscription qui se fait sur les lieux des cours.

Renseignements :

Max Penin (Président)

Tél. : 06 70 89 23 65

gymvolontaire-095007@epgv.fr

**LA RANDONNÉE DES CINQ FORÊTS**  
Dimanche 13 septembre 2020  
35, 60 ou 85 KM SUR ROUTE ENTièrement FLÉCHÉE AVEC RAINAILLEMENT  
Rendez-vous : Gymnase des Grands Jardins  
Départ : de 7h30 à 10h Clôture : 15h  
Tarifs : Licenciés : Gratuit - 18 ans Adultes : 4€ Non licenciés : 18 ans : 2€ Adultes : 6€

**LA RANDONNÉE FAMILLE**  
Dimanche 13 septembre 2020  
RANDONNÉE ENCADRÉE DE 20 KM À VTT (2H)  
Rendez-vous : Gymnase des Grands Jardins  
Inscription : 9h30 Départ : 10h  
Tarifs : Adultes seuls : 6€ Adultes encadrants : 4€ Enfants : gratuit

# Retour sur...

## En route pour le collège

Les 22 et 25 juin, les 220 élèves de CM2 ont été invités à la traditionnelle remise de dictionnaires pour leur entrée au collège. Compte tenu du contexte sanitaire, la cérémonie était organisée un peu différemment cette année. Répartie sur deux soirées, la distribution a été effectuée directement avec les familles, et non plus par classe comme à l'accoutumée. L'ambiance était malgré tout à la fête. Pour certains élèves, c'était l'occasion de retrouver leur professeur et leurs camarades qu'ils n'avaient pas revus depuis le confinement.

Chaque enfant s'est vu offrir *Le Petit Larousse illustré* des mains du Maire, Frédéric Bourdin, accompagné de Françoise Muller, Maire-Adjoint déléguée à l'Enfance. Et l'apprentissage d'une langue étrangère étant aujourd'hui indispensable, les écoliers ont également reçu un dictionnaire français-anglais. Préalablement dédiés par le Maire, ces ouvrages constituent des outils précieux qui les accompagneront tout au long de leur scolarité. En outre, leur petit paquet contenait un livre illustré des *Fables* de La Fontaine offert par l'Éducation nationale, un classique de notre patrimoine littéraire.

Le Maire a vivement félicité et encouragé les futurs collégiens : « *Je formule le vœu que nos jeunes aillent le plus loin possible dans la filière qu'ils ou elles auront choisie. Tous les métiers sont honorables et utiles* » a-t-il souligné.

Si votre enfant en classe de CM2 n'a pu être présent à la distribution, vous pouvez récupérer ses ouvrages au service enfance jusqu'à la fin du mois de septembre.

Renseignements : 01 74 04 21 44



## 80 ans après, l'Appel du 18 juin célébré malgré la crise sanitaire

Crise sanitaire oblige, c'est masqué et en comité réduit que s'est tenue la traditionnelle cérémonie de commémoration de l'appel du 18 juin 1940. Dans ce désormais célèbre discours prononcé par le Général de Gaulle depuis Londres sur les ondes de la BBC, celui qui devint plus tard le premier Président de la V<sup>e</sup> République appelait les Français libres à se soulever contre l'occupant nazi. Un acte fondateur de la résistance face à l'ennemi, désormais célébré chaque année. 80 ans après, dans une période marquée par la crise du coronavirus, le Maire Frédéric Bourdin a tenu à ce que puisse se tenir ce moment de souvenir.



## Hommage aux Fusillés d'août 1944

Le 26 juillet, élus de Domont, associations des Anciens Combattants et représentants de plusieurs communes alentour étaient réunis pour la traditionnelle cérémonie d'hommage organisée chaque année en mémoire des 23 martyrs, résistants et victimes civiles assassinés par les nazis en août 1944, pendant la débâcle, au lieu-dit des Quatre Chênes.



Cette année, c'est un cortège masqué qui est parti de la mairie vers la place Robert Meunier pour un premier moment de recueillement. À cette occasion Frédéric Bourdin, Maire de Domont, a déposé une gerbe aux côtés de Thierry Brun, Maire de Margency. Les participants ont ensuite pris le chemin de la stèle des Quatre Chênes pour un second temps de mémoire et de dépôt de gerbes. Frédéric Bourdin a alors donné la parole à Martine Léger, employée communale descendante de Robert Meunier qui fut exécuté par les Allemands.



## Un Forum des associations serein et convivial

Coup d'envoi de la nouvelle saison associative ! Samedi 5 septembre s'est tenu le traditionnel Forum des associations au gymnase du lycée, avec une organisation remaniée en raison de la situation sanitaire. Après l'arrêt forcé des activités pendant la période de confinement, les associations ont enfin pu faire leur rentrée. Près de 60 associations étaient disponibles pour présenter leur programme 2020-21, inscrire les nouveaux adhérents et même recruter des bénévoles. Les nombreux visiteurs ont pu découvrir le tissu associatif domontois et faire leur choix parmi le large panel d'activités sportives, culturelles, sociales et solidaires. Bien sûr, toutes les mesures ont été appliquées pour que le Forum se tienne dans des conditions de sécurité optimales. Également dans un souci de respect des consignes sanitaires, il n'y a pas eu de dé-

monstrations cette année, ni de stand de restauration. Quoiqu'il en soit, ces aménagements n'ont en rien entaché la convivialité qui a régné toute la journée.

Le Maire, Frédéric Bourdin, accompagné d'Alix Lesboueyries, Maire-Adjoint déléguée aux Associations, a profité de l'événement pour saluer et remercier les bénévoles pour leur investissement sans faille dans la vie locale, et ce malgré le contexte sanitaire.

« Il était important de maintenir cette manifestation pour soutenir nos associations fortement impactées par la crise et les accompagner dans leur redémarrage » a souligné le Maire.

Si vous n'avez pas pu vous déplacer au Forum, vous retrouverez les coordonnées de toutes les associations sur le site internet de la Ville : [www.domont.fr](http://www.domont.fr)

Renseignements : 01 39 35 55 00



## Totale Impro

Tous en scène ! Cet été, la Ménagerie de l'Improbable a organisé des stages d'improvisation théâtrale. Ces ateliers, proposés aussi aux jeunes du SMJ, ont été sources de surprises et d'humour. Les participants se sont rendus compte à quel point cette discipline permettait de développer de nombreuses compétences, telles que l'écoute, l'imagination, la créativité, le lâcher prise, la confiance en soi...

**Le collectif anime des ateliers d'improvisation toute l'année aux Tournesols, pour tous les âges, et également des stages d'éloquence, d'écriture et d'improlinguo pendant les vacances scolaires.**

Renseignements et inscriptions :  
Tél. : 06 17 44 41 88 - [improbablemenagerie@gmail.com](mailto:improbablemenagerie@gmail.com)  
Collectif La Ménagerie



## LES SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE ONT 100 ANS !

En cette année de centenaire de l'association de scoutisme, les camps d'été ont pris un air de fête, rythmés par les veillées, les chants et les jeux. Avec des mesures sanitaires renforcées, ce sont 50 jeunes de 8 à 17 ans qui ont pu partir à la découverte du scoutisme. La peuplade des Louveteaux Jeannettes (8-11 ans) est entrée dans l'univers des cowboys et du Far West. Ils ont notamment appris à utiliser des lasso et des flèches polynésiennes !

Les scouts et guides (11-14 ans) sont partis dans le Morvan en camp jumelé avec le groupe d'Annecy (groupe créé par d'anciens scouts domontois !). Pendant 14 jours, les enfants ont voyagé aux quatre coins de la planète à travers l'imaginaire : ils ont vécu les Jeux Olympiques en Grèce, construit des cabanes en forêt amazonienne et revisité les saveurs du monde dans un concours de cuisine internationale...

Les pionniers caravelles (14-17 ans) sont quant à eux partis dans la Loire, où ils ont mis en place de grands projets (tentes surélevées, camp d'été itinérant, chantiers...).

Ces camps sont toujours l'occasion pour ces jeunes d'apprendre à grandir autour des valeurs du scoutisme telles que la persévérance, le dépassement de soi-même, l'esprit d'équipe, le partage et l'entraide. Tout ceci dans une ambiance joyeuse autour du feu de bois.

Merci à tous les chefs et cheftaines, encadrants bénévoles, qui ont permis aux scouts domontois de vivre l'aventure grandeur nature.



Renseignements : Tél. : 06 82 37 43 53 [sgdf.domont@gmail.com](mailto:sgdf.domont@gmail.com)

## LA VILLE RECRUTE...

**Un(e) gardien(ne) polyvalent(e)** à temps complet pour le gardiennage, la surveillance et l'entretien de la Salle des Fêtes et de ses alentours, contractuel ou titulaire accepté.

**Un(e) agent(e) administratif(ve)** à temps complet au service état civil pour un CDD de 3 mois.

**Un agent recenseur** du 21 janvier au 27 février 2021, dans le cadre du prochain recensement de la population 2021.

**Si vous êtes intéressé(e), consultez les annonces dans leur intégralité sur le site de la Ville [www.domont.fr](http://www.domont.fr)**

**Adressez votre candidature à :**  
**Monsieur le Maire**  
**47, rue de la Mairie - BP 40001**  
**95331 Domont Cedex**  
**ou [grh@domont.fr](mailto:grh@domont.fr)**

## Contrôle de la zone bleue

En raison de la COVID-19, le contrôle de la zone bleue a été interrompu.

La verbalisation reprendra à compter du **lundi 14 septembre 2020**.

Vous pouvez stationner pendant 1h30 maximum, cela permet une bonne rotation des véhicules.

**Horaires de la zone bleue :**

**Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 9h à 12h.**

Vous risquez une amende de 35 €.

Pour éviter d'être en infraction, apposez votre disque de stationnement de manière lisible derrière votre pare-brise, et bien sûr, respectez la durée de stationnement prévue.

**Renseignements :**  
**Police municipale - Tél. : 01 30 11 81 33**



**PROGRAMME du 11 au 15/09**

Téléchargez dès maintenant notre application mobile DOMONT CINEMA (Android et ios)  
 12, allée Sainte Thérèse - 95330 DOMONT  
[www.domontcinema.com](http://www.domontcinema.com)  
 ☎ 09 60 39 45 09

*Vous avons pris toutes les précautions nécessaires pour que votre sécurité soit assurée*

SEMAINE DU 09/09 au 15/09	LE BONHEUR DES UNS... 1h40	LES NOUVEAUX MUTANTS 1h33
VENDREDI 11	14h00 - 16h00	18h00 - 21h00
SAMEDI 12	14h00 - 18h00 - 21h00	16h00
DIMANCHE 13	16h00 - 18h00	11h00 - 14h00
LUNDI 14	14h00 - 16h00	18h00 - 20h30
MARDI 15	16h00 - 20h30	14h00 - 18h00

Plein tarif : 8,20 € / Tarif -18 ans : 4,50 € / Tarif groupe : 4 € / Abonnés : 5,50 €  
 -25 ans, étudiant, demandeur d'emploi, famille nombreuse, +60 ans : 6 € / Séance du matin : 5,50 €  
 Séance ciné Senior : 5 € / Supplément numérique 3D : 1,50 € / Lunettes : 1 €  
 Hors soirées spéciales (opéra, théâtre, concert...)

Abonnez-vous à la newsletter sur le site internet du cinéma ou directement sur place

**Domont Cinéma**

## Programme des activités seniors 2020

**Jeudi 15 octobre**

**« Le cercle de Whitechapel »**

Participation : 18 €  
**Inscriptions**  
 Mardi 6 octobre à partir de 9h

**au Théâtre Silvia Monfort à Saint-Brice-sous-Forêt - Durée : 1 h 45**  
**Départ : 19h 15 - Parc de l'Hôtel de Ville et 19h 30 - Les Tournesols**

*1888, Londres. Alors qu'une étrange série de meurtres de prostituées vient de débiter dans le quartier défavorisé de Whitechapel, un membre éminent de la gentry londonienne, Sir Herbert Greville, décide de réunir une équipe d'enquêteurs d'un nouveau genre pour découvrir la vérité. Mêlant le rire au suspense, une aventure captivante jusqu'à la dernière seconde... dans l'atmosphère du Londres de 1888 !*



*Avec : Stéphanie Bassibey, Pierre-Arnaud Juin, Ludovic Laroche, Jérôme Paquette, Nicolas Saint-Georges*

Service événementiel - Tél. : 01 39 35 55 39 - [evenementiel@domont.fr](mailto:evenementiel@domont.fr)

## LES CONSEILS DE L'AVOCATE



### LOI DU 30 JUILLET 2020 RELATIVE AUX VIOLENCES CONJUGALES : EXTENSION DE L'INDIGNITÉ SUCCESSORALE

Un héritier ayant commis une faute grave contre le défunt peut se voir exclu de sa succession pour indignité. Deux types d'exclusions successorales sont prévus :

- l'exclusion automatique (*article 726 c.civil*) : concerne l'héritier qui a été condamné à une peine criminelle comme auteur ou complice pour les faits de meurtre ou tentative de meurtre du défunt ou de violences ou voie de fait ayant entraîné la mort du défunt sans attention de la donner.

- l'exclusion facultative (*article 727 c.civil*) : concerne celui qui est condamné comme auteur ou complice à une peine correctionnelle pour avoir : volontairement donné ou tenté de donner la mort au défunt, pour avoir commis des violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner, pour témoignage mensonger porté contre le défunt dans une procédure criminelle, pour s'être volontairement abstenu d'empêcher soit un crime soit un délit contre le défunt d'où il en résulte la mort alors qu'il pouvait le faire sans risque et enfin, pour dénonciation calomnieuse contre le défunt lorsqu'une peine criminelle était encourue.

Pour ces cas d'exclusion facultative, la simple condamnation ne suffit pas à priver l'auteur de ses droits à succéder, une déclaration d'indignité doit être prononcée par le Tribunal Judiciaire après l'ouverture de la succession et à la demande d'un autre héritier.

La loi du 30 juillet 2020 a ajouté à la liste des motifs d'indignité facultative les faits de tortures et actes de barbarie, violences volontaires, viol ou agression sexuelle envers le défunt (faits commis à compter du 1<sup>er</sup> août 2020).

**À savoir : les descendants de la personne reconnue indigne ne sont pas exclus de la succession du défunt.**

### Me FERREIRA PITON

Les permanences des avocats se tiennent au Centre Communal d'Action Sociale  
 18, rue de la Mairie  
 les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis de chaque mois.  
 Renseignements au 01 34 39 19 00

## Éclairage public

Une panne de lampadaire dans la rue ?  
 Un feu tricolore qui ne fonctionne plus ?  
 Un parking dans le noir ?  
 La Communauté d'Agglomération Plaine Vallée assure l'entretien et la rénovation du réseau d'éclairage public pour le compte de la commune.

**Pour signaler tout dysfonctionnement, composez le numéro vert :**

**N° Vert 0 800 800 051**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

ou remplissez le formulaire en ligne sur [www.agglo-plainevallee.fr](http://www.agglo-plainevallee.fr)



## Bourse communale d'études

Les imprimés de demande d'une bourse pour l'année 2020/2021 sont à retirer à compter du **lundi 7 septembre 2020**

Centre Communal d'Action Sociale  
 18, rue de la Mairie  
 95330 DOMONT  
 Tél : 01 34 39 19 00 / Courriel : [ccas@domont.fr](mailto:ccas@domont.fr)

Horaires d'ouverture au public :  
 Lundi de 13h30 à 19h30  
 Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS**  
**Lundi 5 octobre 2020**

- AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTÉ APRÈS CETTE DATE
- TOUT DOSSIER INCOMPLÈT NE POUVANT ÊTRE EXAMINÉ SERA CLASSÉ SANS SUITE

## VENTE DIRECTE

### Pommes et poires

Samedi 3 et dimanche 4 octobre 2020 de 9h à 18h



Gala, Elstar, Reine des Reinettes  
 Conférence, William, Beurré-Hardy...

En vente également : jus de pomme, poire-pomme, nectar de rhubarbe, gelées, confitures

Vente aux Jardins d'Alain  
 11, allée des Bleuets - 95330 Domont  
 Renseignements : 06 75 25 44 40

Ces ventes destinées à favoriser la production locale sont assurées par des bénévoles. N'oubliez pas sacs et paniers !

INFORMATION

#COVID19

### Bien porter le masque



## CARNET

### Naissances

Noah Cambien, Sedjennagni Dacleu, Nélia Fernandes, Paloma Lahorgue Munoz, Simon Verhee



### Mariages

Joubert Francique et Cindy Atys, Riad Khelifi et Lynda Oudahmane, Jean-Alexandre Nivaud et Marie-Thérèse Le, Alexandre Pezy et Laura Baudic, Samuel Sadler et Stéphanie Falloux-Morizet

### Décès

Nicole Bleuse épouse Levrel, Joaquim Castro, Evelyne Lavarde épouse Mouret

### LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont

Mairie de Domont - BP 40001

47, rue de la Mairie 95331 Domont Cedex

Directeur de la publication : Frédéric Bourdin

Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation :

Agence RDVA - Domont (S. Briançon, A. Porcu)

Service Communication - 01 39 35 55 04

Impression : RAS - 6, avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel

Tirage : 8 500 exemplaires - Dépôt légal : septembre 2020



**56<sup>e</sup>** **O.D.E.R.**  
 GRANDE BROCANTE D'ENTRAIDE  
**BROCANTE D'AUTOMNE**  
**26 et 27 Sept. 2020**  
 de 10h à 18h

**DEPOT SUR PLACE**  
 DES OBJETS UTILISABLES EN L'ÉTAT  
**du 19 au 24 Septembre**  
 de 9h à 12h et de 14h à 17h

**MONTMORENCY (95)**  
 12bis, avenue Victor Hugo  
[www.oder95.fr](http://www.oder95.fr) - 01 39 64 39 87

## Une rentrée scolaire éco-responsable

- Faites un inventaire des fournitures que vous avez déjà
- Privilégiez l'achat de matériel solide qui pourra tenir plusieurs années
- Privilégiez l'achat de matériel d'occasion (Emmaus, Ressourcerie...)
- Optez pour des fournitures rechargeables mais vérifiez que les recharges sont facilement disponibles
- Achetez en vrac ou en lot
- Favorisez les fournitures labélisées «NF environnement»